



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service Environnement
Unité Milieux naturels et
Biodiversité

Mâcon, le

30 AOÛT 2019

affaire suivie par :
Nadine Tanton

Tél. : 03 85 21 86 09
Fax : 03 85 38 01 55
ddt-env-mnb@saone-et-loire.gouv.fr

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC EXPRIMÉES
suite à la consultation organisée du 22 juillet au 16 août 2019 inclus
(en application de l'article L 120-1 du code de l'environnement)

***Projet d'arrêté préfectoral instituant des réserves de chasse et de faune
sauvage sur le domaine public fluvial
du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2028***

Le projet d'arrêté préfectoral instituant des réserves de chasse et de faune sauvage sur le domaine public fluvial, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2028, n'a fait l'objet d'aucune observation.

le directeur départemental,
pour le directeur départemental et par délégation,
le chef du service environnement par intérim

Marc Comairas